

La nouvelle église du Sentier

L'ancienne brûla le 23 mars 1898. La reconstruction occupa longtemps la municipalité du Chenit ainsi que les différentes instances impliquées dans le projet. Ci-dessous quelques extraits des procès-verbaux de la Municipalité.

Du 29 avril 1898 – église du Sentier –

La municipalité a pour objet principal de visiter les différents emplacements mis en avant par les intéressés pour la reconstruction du temple du Sentier. A cet effet Mr. Francis Isoz, architecte à Lausanne, assiste, et la municipalité en corps l'accompagne sur les divers emplacements. Des fouilles ont été creusées à l'extrême limite orientale du terrain communal sur lequel existait l'ancienne église. Après un examen minutieux, Mr. Isoz ne voit aucun inconvénient de reconstruire sur le même emplacement, tout en donnant toute la largeur voulue à la voie publique obstruée par l'ancien édifice, voire même en orientant le bâtiment nouveau d'occident à orient dans le but de ménager le plus de terrain possible du côté du midi, soit pour place à bâtir, soit pour place ou jardin public.

Viennent ensuite l'examen de l'emplacement situé entre la cure et le collègue au-dessus du chemin Chez le Brigadier, le champ à Mr. Florentin Piguet situé au nord du village, soit au-dessus du bâtiment de Mr. Reymond boucher, puis l'emplacement au sud-ouest de l'Hôtel de Ville, au-dessus de la route rière la Côte. Ces trois emplacements, par leur pente rapide et trop rapprochés de la Côte, présentent davantage de difficultés, surtout au point de vue du coût qu'occasionnerait le nivellement du sol, les chemins d'accès et les chaussées de soutènement inévitables dans ces différents endroits.

Après cet examen, la municipalité entre en séance. Mr. Isoz annonce qu'il enverra un rapport écrit sur cet examen, puis la discussion suit son cours ordinaire.

Du 25 mai 1898 – église du Sentier –

Le Conseil de Paroisse du Sentier transmet à la municipalité les conditions du Conseil d'administration du local de gymnastique au cas où ce local serait employé pour le culte religieux. Mr. Vincent Piguet, municipal, complète ces renseignements et la municipalité, vu l'opportunité, décide de s'en tenir au local de la Tempérance, et si toutefois le besoin s'en faisait sentir, autoriser le Conseil de Paroisse à faire emploi du local de gymnastique et rappeler que la collecte habituelle doit être affectée aux pauvres du Chenit.

Lu un rapport de Golay Charles-Auguste, agent de police au Sentier, sur les recherches qu'il a faites en vue de faire rentrer les débris de cloches qui avaient été enlevés lors de l'incendie de l'église du Sentier, et estimant qu'il n'y a pas lieu de poursuivre plus loin.

Sur le même sujet deux lettres de Mr. Emile Piguet-Capt et Rochat-Magenat au Pont déclarant qu'ils ne sont aucunement en possession des débris de cloches qui leur sont réclamés.

Du 30 mai 1898 – **église du Sentier** –

Mr. le président de la section des routes rapporte que MM. Bernard Vanini & Cie sont disposés à se charger de la démolition des murs de l'église du Sentier pour le prix de 85.- La municipalité, délibérant, décide de leur accorder ce travail et de le mettre de suite à exécution.

Du 14 octobre 1901 – **temple du Sentier**

La section des bâtiments rapporte en dernier lieu sur l'examen des soumissions déposées pour l'horloge et les cloches du temple du sentier. Elle a consulté la Commission locale des 21, laquelle a chargé elle-même une commission spéciale de lui fournir un rapport rédigé par Mr. Henri Gallay dont il est donné lecture. Ce rapport conclut au choix d'une horloge d'heures, demis et quarts, mouvement et sonnerie 8 jours. La section informe que l'adjudication a été donnée à la maison Robert à Nancy, laquelle annonce qu'un des chefs arrivera prochainement pour traiter les détails.

Du 18 août 1902 – **église du Sentier, inauguration** –

La commission locale au Sentier pour la construction du temple, représentée par son bureau, est introduite.

Mr. le syndic expose que cette construction étant autant que terminée, il y a lieu d'examiner le programme pour l'inauguration fixée éventuellement au 14 septembre prochain.

Une liste des invités officiels est établie, laquelle s'élève à environ 75 participants, comprenant les autorités communales, préfet, députés et syndics du district, pasteurs locaux et anciens pasteurs de la paroisse, Tribunal, Juge de paix, délégation du Conseil d'Etat, du Synode et du Conseil d'arrondissement. Architectes et maîtres d'état, receveur et comités divers.

Pour suivre aux préparatifs de cette inauguration, il est décidé de former un Comité d'organisation composé de 3 délégués de chaque cors : municipalité, commission locale et conseil de paroisse.

La municipalité désigne à cet effet la section des cultes.

Le banquet sera servi par le tenancier de l'Hôtel de Ville à la salle du Tribunal. Les frais seront répartis dans la même proportion que pour la construction du temple, savoir le 60 % pour la commune et le 40 % pour la paroisse du Sentier.

Du 29 août 1902 – **inauguration temple du Sentier** –

Monsieur le président expose que le bâtiment du temple étant autant que terminé d'après l'avis de l'architecte, l'inauguration peut être fixée au 14 septembre prochain.

Cette date étant admise, l'assemblée procède au programme de cette journée, lequel est arrêté comme suit :

Dimanche 14 septembre 1902.

De 9 ½ h. à 10 h. : sonnerie des cloches.

9 h. 50 : réception des invités à la gare, collation.

10 h. : formation du cortège et départ de la gare pour le temple, avec la Société instrumentale la Jurassienne en tête du cortège.

10 h. 10 : remise des clés par Mr. l'architecte à Monsieur le syndic.

10 h. 20 : morceau d'entrée exécuté par la Jurassienne.

10 h. 30 : discours de Mr. le syndic et réponse de Mr. le président du Conseil de paroisse.

10 h. 40 : culte.

Les demoiselles du village du Sentier, sous la direction de Mlle Susanne Meylan, seront chargées de décorer tout simplement les deux portes d'entrée du temple et de présenter la collation aux invités arrivant en gare.

Le banquet sera servi à l'Hôtel de Ville à 1 h. après midi, pour le prix de frs. 3.30, y compris ½ litre de vin et le café. Cette dépense sera couverte par le 60 % des finances communales et le 40 % à la charge de la paroisse ; le vin d'honneur sera offert par la commune.

L'ordre du banquet est établi comme suit :

Major de table, Mr. Emile Meylan au Solliat.

Sont désignés en outre pour les toasts officiels :

A la Patrie, par Mr. Ernest Aubert, député.

Aux Autorités cantonales, par Mr. Alfred Meylan négociant.

Aux Autorités communales, par Mr. Paul Constant Aubert.

A l'architecte et aux entrepreneurs, par Mr. le syndic.

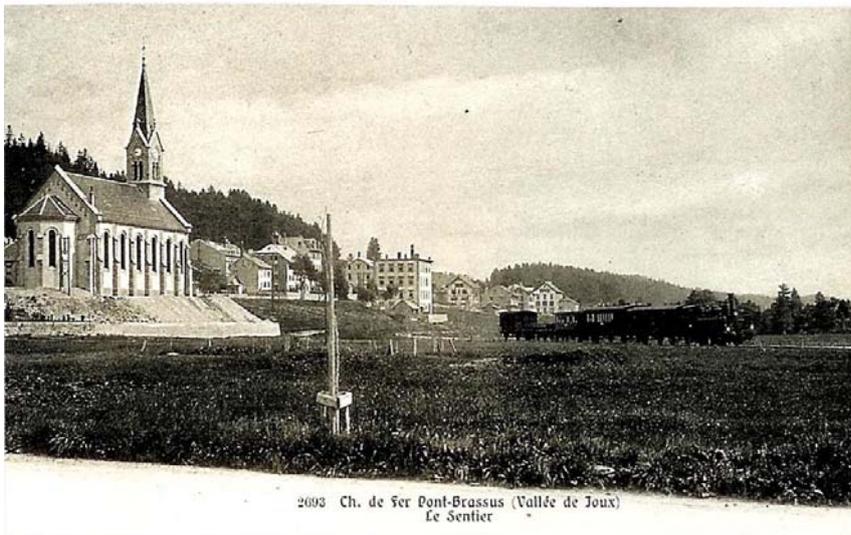
L'organisation du cortège est confiée à Mr. Alfred Lugrin.

Les membres du Conseil de paroisse, aidés des deux agents de police, sont chargés de placer le public dans le temple.

MM. Alfred Meylan et Gaydou pasteur sont chargés de préparer les cartes d'invitation.



La nouvelle église en chantier



2093 Ch. de Fer Pont-Brassus (Vallée de Joux)
Le Sentier

La nouvelle église du Sentier, telle que peuvent l'admirer les voyageurs qui vont arriver sous peu à la gare du village. Elle fut inaugurée le 14 septembre 1902. Elle avait remplacé l'ancienne église construite en 1728 et disparue dans les flammes le 23 mars 1898; église qui avait elle-même remplacé le tout premier lieu de culte établi dans la commune du Chenit en 1612. Cette troisième construction avait eu pour architectes Isoz et Gross. Avait-on vu trop grand? Toujours est-il que l'acoustique s'y révéla mauvaise et que le chauffage était presque impossible par les grands froids, en raison d'une nef trop haute. En 1928 déjà, d'importants travaux de restauration, tant intérieurs qu'extérieurs, durent y être entrepris, pour en faciliter l'exploitation.

Les événements rapportés par la FAVJ

CHRONIQUE LOCALE

L'Incendie du temple du Sentier.

Mercredi 23 mars, à 11 heures du soir environ, un incendie a éclaté dans le temple du Sentier et dans l'espace d'une heure, l'a détruit complètement. Le feu a éclaté sous l'escalier qui conduit aux galeries; rencontrant sur son chemin une proie facile, il a rapidement gagné le clocher et la toiture de l'édifice; l'élément destructeur s'est propagé avec une vitesse inouïe: quelques minutes après les premiers signaux d'alarme, notre vieux temple ne formait plus qu'un immense brasier. La chaleur était si intense que l'on pouvait à peine passer sur la terrasse du collège situé vis-à-vis. Toute la Vallée paraissait éclairée a giorno par la clarté du foyer.

Le clocher a été le sujet des plus vives inquiétudes; à chaque instant, on pouvait craindre qu'il ne s'abattît sur la place. Il n'en a heureusement rien été. Le clocher, tout en bois, a brûlé rapidement et il s'est effondré sur lui-même lorsque les poutres des quatre angles ont cédé sous le poids. De tous côtés, les secours sont promptement arrivés, mais on a dû se borner à préserver les bâtiments voisins qui ont couru les plus grands dangers. On frémit à la pensée du désastre qui serait arrivé si un fort vent du sud ou une violente bise eût soufflé.

Comment le feu a-t-il pu prendre à l'église, un bâtiment inhabité? Mystère! La question restera probablement toujours sans réponse.

Le temple qui vient de brûler fut construit en 1723. Le premier temple de la Communauté du Chenit, bâti en 1612, « était très beau pour ces temps-là, et dans un pays dont les habitants n'étaient pas encore civilisés ». Avec l'augmentation constante de la population, ce premier temple devint bientôt trop petit. En 1725, la Communauté décida son agrandissement. LL. EE. de Berne accordèrent la permission et même firent don d'une cloche de dix-sept quintaux et de cent écus blancs, en argent. Cependant, les communiens n'étaient pas d'accord sur la manière d'agrandir l'édifice. Après beaucoup de pourparlers, « il fut décidé qu'on abattrait le vieux temple, et que l'on en construirait, à la même place, un nouveau, deux fois plus grand... ». « Le sieur Jacques David, fils du sieur juge Lecoultré, donna un plan du nouveau temple et du clocher, tel qu'il est, et comme c'était un homme intelligent et fort ingénieux pour ces temps-là, on lui donna à tâche la charpente de ce bâtiment, en lui joignant les sieurs Abraham et Siméon Meylan, de delà le Brassus... »

« Les piliers du clocher furent coupés au bois du Carre, et traînés, le sixième jour du mois d'avril, sur la neige qui portait les chevaux, dont il y avait le nombre de six, par chaque pièce. On avait commencé à couper le mar-

nage le 23 mars et il fut presque tout sur place le dit jour, sixième avril. « On ne saurait décrire le zèle et la diligence que les communiens firent paraître dans cet ouvrage, pendant toute l'année; plusieurs particuliers qui avoient déjà fait gratis des vingtaines de journées d'hommes et de cheval, ne refusaient pas d'en faire encore davantage lorsqu'on les demandoit... on ne chagrina personne et ceux qui n'avoient pu sans se déranger, faire des journées, dans les jours où ils en recevoient l'ordre, pouvoient renvoyer et revenir un autre jour. On supporta les pauvres et ceux qui n'avoient pas de chevaux étoient employés à d'autres ouvrages... »

« ... On fit aussi creuser les fondements à la tâche, ce qui fut un ouvrage assez difficile, parce qu'il fallut déterrer les morts, sortir leurs ossements et creuser de la largeur de 7 pieds et de la profondeur de 9, pour pouvoir les rendre solides, et il fallut même piloter du côté de l'épéron du midi... On ne pouvoit trouver assez de place pour contenir les pierres que les communiens amenoient, avec des chars et des traîneaux, depuis la côte, et d'une prodigieuse grosseur, et l'on peut dire, sans exagérer, que de ces deux côtés, d'orient et de midi, il y a à peu près autant de murailles dans la terre qu'il en parrott dehors... »

« Lorsqu'on eut élevé les murailles à une certaine hauteur, il fallut abattre la ramure du vieux temple, ce qui fut fait le dix-septième jour du mois de juin, avec bien de la peine et du danger, et aussi au grand regret de plusieurs personnes. On y avoit prêché jusqu'alors et on prêcha toujours dans ses murailles, à l'exception de deux dimanches, où l'on fut obligé de s'assembler dans la grange du sieur Abraham Reymond, du Sentier. »

« On leva la ramure du nouveau temple les 22, 23 et 24 juillet. On y invita de toutes les familles, une personne et on leur donna à manger du pain et du fromage, et du vin à chacun honnêtement et en petite quantité; les conseillers des douze et les charpentiers mangèrent ensemble, à part. Et, le 25 juillet, jour de St-Jacques, la petite cloche qu'on venoit de remonter sur le clocher de ce nouveau bâtiment se fit entendre... »

« ... Les bancs, tant des hommes que des femmes, furent faits par les communiens; ceux qui étoient moyennés, en faisoient un par ménage; d'autres se réunissoient en deux ou trois ménages, pour en faire un; la commune ne fournit que les éclus nécessaires. »

« On déboursa, pour la construction de ce temple, la somme d'environ 3000 florins (d. = 4 batz), non compris la chaire, ni ce qu'il en coûta en 1728, tant pour pendre la cloche (donnée par les Bernois) que pour quelques autres articles. Les journées seules que les communiens firent gratis, pour cette bâtisse, en les évaluant à un prix raisonnable, se seroient montées environ à la même somme. »

« Ce temple fut vu et examiné par le magnifique seigneur baillif de Romammôrier et par Monsieur Martin, architecte de LL. EE., qui firent paroître leur satisfaction tant sur la forme qui lui avait été donnée que sur la manière dont il avait été construit. »

« Les galeries du côté du vent du dit temple furent faites en l'année 1733, et, en même temps, on couvrit les piliers avec des planches; le tout coûta environ 700 florins. L'horloge fut faite et posée en l'année 1737, par les frères Moïse et Isaac Golay, ce qui causa quelque changement dans la disposition du clocher: on fit des planchers au-dessus et au-dessous des cloches qui furent rehaussées; tout cela coûta à la commune environ 1200 fl. »

« En l'année 1749, la pyramide qui portoit l'aiguille du clocher fut brisée et abattue d'un coup de vent, qui jeta tout le débris dans le champ de la cure; on fit venir un maître ferronnier, résidant à Echallens, pour la rétablir; les frais occasionnés par cette réparation coûtèrent environ 1500 fl. »

« Nous avons emprunté les citations à l'« Histoire de la vallée du lac de Joux » par J.-D. NICOLE, juge. »

Je croyais que, pour ceux que la chose intéresse, ce qui concerne l'arrivée et l'origine des familles qui ont colonisé notre Vallée, était suffisamment écrit et connu; mais je faisais erreur. Je vois qu'à l'occasion du malheureux incendie qui a détruit le temple du Sentier, quelques journaux ont reproduit la légende que la famille Chaillet avait été admise à la bourgeoisie d'honneur du Chenit, à la suite et comme récompense de travaux exécutés au dit temple ce qui est une erreur historique complète.

Cette famille qui (il y a apparence du moins) était originaire des environs de Cossonay, arriva à la Vallée en 1569 déjà. Lors de la vente des terres du couvent qui eut lieu à cette date un Chaillet devint acquéreur d'un lot de près et de bâtiment et fut l'un des fondateurs du village de l'Abbaye. Il existe encore de ses descendants bourgeois de cette commune.

A cette époque, deux habitants du Lieu avaient défriché le terrain à bise de l'Ecofferie,

localité qu'on appelait en Essert et comme c'était l'usage alors ils y avoient construit chacun un mayon ou grangeage qu'ils utilisaient comme remuage.

Vers 1575 ou 1580 environ, deux frères, Claude et S. Bastian Chaillet achetèrent ces deux propriétés, les réunirent et s'y firent en bâtissant une maison devenue plus tard la propriété de la famille Capt, dite chez le président. Cette famille est une des familles fondatrices de la commune du Chenit. Avec celle des Capt qui arriva au Solliat, à peu près à la même époque, ce sont les deux premières qui se sont fixées dans la partie du territoire de cette commune situé à l'occident de la côte.

Ces deux frères Chaillet firent partie des Trente deux du Chenit qui s'associèrent pour, en 1590 construire le moulin du Sentier. On les retrouve encore comme donateurs en faveur de la première église du Sentier.

La date où cette famille a quitté la contrée n'est pas exactement connue, elle doit correspondre aux environs de 1685, époque où, par suite de mauvaises récoltes et des difficultés qu'elles éprouvaient un nombre assez important de familles émigrèrent. Il paraît que ces Chaillet allèrent habiter la Côte aux Fées dont ils sont devenus bourgeois. Il est seulement à observer que la commune de Côte-aux-Fées datant de 1680 seulement sa bourgeoisie n'a pu venir aux dits Chaillet que longtemps après celle du Chenit.

Voilà l'histoire authentique, si l'auteur de l'article n'a pas confiance en ce que j'ai écrit, qu'il veuille bien consulter J.-D. NICOLE, il lira (page 408) ce qui suit:

« Le sieur Jacques-David Lecoultré (dit le capitaine) donna un plan du temple et du clocher, tel qu'il est, et, comme c'était un homme intelligent et fort ingénieux, pour ce temps-là, on lui donna la tâche de ce bâtiment, en lui joignant les sieurs Abraham et Siméon Meylan, de delà le Brassus. »

Voilà pour la charpente. La tâche de la maçonnerie fut donnée à des Neuchâtelois les frères Juvet du Mont de Buttes. Nullepart il n'est question des Chaillet, absents de la contrée depuis plus de 40 ans.

Lausanne 26 mars 1898.

L. REYMOND.

Une de nos lectrices nous écrit :

De notre église... plus que des ruines ; à l'entrée du Sentier, quelques pans de murs noircis, lézardés restent encore debout et seuls rappellent encore le temple qui s'élevait sur ces lieux, aujourd'hui de débris. Il n'y a plus de clocher dominant le village ; comme autrefois, les toits sont alignés, les cheminées laissent échapper leur capricieuse fumée, mais plus haut qu'eux, plus rien...

Lorsque nos regards s'arrêtent sur ce tas de pierres, le passé s'en dégage et par la pensée on revit le temps enfui. Ils sont déjà loin, bien loin derrière nous, les jours où chaque citoyen apportait sa pierre, prenait part à la construction de l'édifice. Ainsi sous les efforts de mains laborieuses, unies par un saint désir commun, s'éleva la vieille église. Depuis lors plus d'un siècle et demi a passé ; à la guerre, aux révolutions, aux tempêtes elle a résisté ; mais dans une nuit calme, au ciel tout étoilé, semblable à une torche gigantesque éclairant la vallée un reflet sinistre, l'église de nos ancêtres, est devenue la proie des flammes.

Si nos yeux se détournent des ruines, non loin d'elles, sur un talus gazonné, ils découvriront une autre place vide : celle du vieux sapin. Comme il était pourtant fort, comme il était haut ! Son tronc énorme s'élançait fièrement dans les airs, distribuant autour de lui de vigoureux rameaux. En hiver, quoique surchargées de neige, ses branches ne cassaient pas ; la bise enragée les secouait avec fureur, mais ne pouvait les briser. Pendant de nombreuses années, les nuages noirs ont éclaté, en fulgurants éclairs au-dessus du vieux sapin, sans cependant l'avoir atteint. Aujourd'hui, il n'est plus là celui qui a affronté tant d'orages ; le tronc formidable que ni la foudre, ni les éléments déchainés n'avaient courbé, a été abattu par une misérable hache. Peu à peu, la sève avait ralenti son activité, bientôt elle ne circula plus dans les rameaux et le vigoureux tronc lui-même devint sec, toujours plus sec. Ainsi ce même arbre qui avait été l'image de la vie, n'offrit plus aux regards qu'un squelette debout. Quelque temps encore, ses branches décharnées s'agitèrent au vent, ne portant plus de fruit, plus d'ombrage ; puis un jour, alors qu'au ciel ne grondait aucun orage, le vieux sapin tomba... le bûcheron n'eût à couper que du bois.

Peut-être la décadence et la chute du vieux sapin rappellent-elles la fin misérable et sans gloire de notre temple ? Comme lui, notre église a été vigoureuse ; ceux qui l'avaient bâtie avec tant d'ardeur, répondirent avec un zèle pieux à ses appels argentins. Alors elle était respectée et sanctifiée ; en franchissant sa porte, le fidèle savait qu'il entrait dans la « maison de Dieu ». Depuis, les temps ont bien changé ! Hier, comme autrefois, les cloches sonnaient à toute volée, mais bien peu nombreux étaient les fidèles. Par contre, combien de fois n'avons-nous pas vu la maison de Dieu remplie d'une foule distraite, alors que le clocher restait silencieux ; ce n'était pas l'Évangile, mais bien quelque morceau de faufare, quelque chœur qui faisait accourir la foule.

Aussi aujourd'hui, pourquoi rester étonnés, consternés, devant les cendres et les ruines de cette église ? Le temple qui avait été consacré au Dieu qui est amour, ne pouvait pas offrir une scène aux jouissances de ce monde, c'est pourquoi le Dieu de justice l'a détruit... une étincelle a suffi.

Ah ! misérables que nous sommes ! comment avons-nous mis en pratique ce commandement : tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul. A nous aussi, le Seigneur répète : Ma maison est une maison de prière, mais vous en avez fait une caverne de voleurs. Z. E...

Les cloches du Temple – FAVJ du 6 mars 1902 –

Elles sont arrivées il y a longtemps déjà. Chacun les a admirées et a vanté leur bienfaisance, leurs dimensions bien proportionnées, leurs formes élégantes. Mais personne ne les a encore entendues et Dieu sait si le moment où elles lanceront leur carillon aux quatre coins de la paroisse est attendu avec impatience par grands et petits. Mais quand viendra-t-il, ce moment ? Nul ne le sait ! Aussi les paris d'aller leur train ! – Ce sera pour Pâques, s'exclament les autres, - nous habitons un pays où on fait les choses avec sagesse et voyons, il faut bien laisser le temps nécessaire. Elles ne sont arrivées que le 21 janvier, nos cloches !-

Mais patience, elles sonneront bien un jour ; en attendant, attendons patiemment. K.

Les cloches du Sentier.

La presse vaudoise avait annoncé il y a deux mois que les cloches de notre nouveau temple étaient enfin posées. Elle n'avait omis qu'un seul point en apparence secondaire, c'est de dire où elles étaient posées.

Il aurait fallu en effet, pour être exact, ajouter qu'on les avait posées tout simplement..... *par terre*, sur le sol humide et froid.

Depuis lundi dernier, heureusement, tout cela a changé. Grâce à l'arrivée d'un ouvrier envoyé tout exprès par la maison Robert, de Nancy, les cloches ont pu prendre leur vol vers les hauteurs sereines d'où elles lanceront désormais aux échos de La Vallée leurs notes claires et joyeuses.

Il a fallu un jour et demi, toute la journée de lundi et la matinée de mardi pour les installer dans leur domicile définitif, un beau beffroi de sapin construit solidement et avec soin par M. Goy, du Brassus.

C'est dans l'après-midi du lundi 17 courant qu'a eu lieu la première sonnerie bien imparfaite encore puisqu'il n'y avait à ce moment-là que deux cloches et que, faute d'une installation suffisante, les sonneurs improvisés devaient les mettre en branle avec leurs pieds.

N'importe ! Toute la population du Sentier fut en émoi. Toutes les fenêtres s'ouvraient, tout le monde accourait, tout le monde voulait entendre, tout le monde voulait voir... elle est si douce la musique des cloches à ceux qui en ont été privés si longtemps.

Vers le soir les cloches sonnèrent de nouveau et ce fut un nouvel attroupement de gens ravis, émus, qui ne se lassaient pas d'entendre, de donner leur avis et de souhaiter aux nouvelles venues une longue et utile carrière.

Nos trois cloches donnent l'accord de *mi bémol* ; elles pèsent, la première 1300, la seconde 650 et la troisième 382 kg.

La grosse porte cette devise : « Dieu et patrie » ; la moyenne : « En haut les cœurs », et la troisième : « Venez, assemblons-nous au nom du Seigneur ».

Et maintenant, cloches joyeuses, soyez les bienvenues parmi nous. Dans les jours de tristesse comme dans les jours de fête, parlez-nous de foi et d'espérance.

L'enthousiasme qui a salué votre arrivée prouve que votre voix sait réveiller dans les cœurs bien des échos qu'on croyait endormis.

Quand vous nous annoncerez les grandes solennités patriotiques ou religieuses, quelque chose vibrera en nous à l'unisson de votre puissante voix et nous nous sentirons pressés de répondre à votre appel : « Venez, assemblons-nous au nom du Seigneur ».

* * *

Les cloches ont sonné mardi depuis onze heures.

Ça a été une véritable débauche de musique, un océan d'ondes sonores.

Tout le monde voulait sonner : les ouvriers des fabriques, les enfants des écoles, jeunes et vieux, petits et grands, tous considéraient comme un insigne honneur de tirer la corde.

De longtemps la paroisse du Sentier n'avait été à pareille fête.

Voici maintenant quelques détails pour ceux qui aiment à être bien renseignés. Le métal dont on fait les cloches s'appelle airain ou bronze.

L'airain de nos cloches se compose de 78 parties de cuivre et 22 parties d'étain. Les battants sont en fer doux.

La maison Robert, de Nancy, fabrique environ quatre-vingts grosses cloches par an.

Cette maison a été fondée en 1510. X.

Gloches, Sonnez !

Sonnez, cloches, sonnez ! et qu'à toute volée
Vos sublimes accords montent jusques aux cieux,
Réveillez les échos partout dans La Vallée
Ainsi que dans nos cœurs des sentiments pieux !

Sonnez, cloches, sonnez ! votre chant d'allégresse
S'élève grave et pur comme un hymne d'amour,
Il nous parle de Dieu, de sa sainte Sagesse
Et des jours de bonheur le bienheureux retour !

Sonnez, cloches, sonnez ! pour annoncer l'aurore
D'une ère de bonheur, d'amour de sainteté ;
Répétez vos appels ! frappez, frappez encore.
Rappelez-nous le ciel, la mort, l'Eternité !...

Sonnez, cloches, sonnez ! l'heure de la prière,
L'heure où l'on se recueille le soir au coin du feu.
Sonnez pour le transport d'un de nous dans la
[terre ;
Doucement résonnez quand l'âme monte à Dieu !

Sonnez, cloches, sonnez ! et dans le cours des
[âges,
Alors que disparus, nous, passants d'aujourd'hui,
Vous sonnerez encor, lançant de doux messages,
A ces nouveaux venus, répétez : Le temps fuit ! ..

Sonnez, cloches, sonnez ! notre joie est immense ;
Carillonnez gaîment sous la voûte des cieux ;
Faites monter pour nous notre reconnaissance ;
Pour ce jour de bonheur qui vient combler nos
[vœux.

Sentier, le 18 mars 1902,

M. P. R.

L'inauguration du temple du Sentier le 14 septembre 1902 – FAVJ du jeudi 18 septembre 1902 -

Tous ceux d'entre nous qui ont suivi avec intérêt la construction du Temple, qui ont vu ses murs sortir lentement mais solidement de terre, qui ont vu son clocher s'allonger vers le ciel, ne se sont-ils pas reportés en pensée à la terrible nuit du 23 au 24 mars 1898, pendant laquelle notre vénérable temple de 1726, est devenu en quelques heures la proie des flammes. Cette vision, beaucoup l'ont éprouvée et souvent ; certainement elle se manifestait plus vivement encore dans le cœur de plusieurs, aujourd'hui 14 septembre, que nous inaugurons un Temple nouveau, vaste et superbe.

Au lendemain de l'incendie, l'émotion fut vive, mais elle fit peu à peu place à un désir passionné de reconstruire promptement l'édifice détruit. Pourtant les décisions nécessaires furent lentes à venir ; ce fut d'abord la question d'emplacement qui fut résolue ; les plans présentés furent longtemps et scrupuleusement discutés. Finalement, le projet Isoz l'emporta à une forte majorité et la construction commença aussitôt. C'était en 1900. Il a donc fallu deux ans et demi pour la construction proprement dite.

On nous pardonnera de ne pas revenir sur les diverses phases de la construction, les chiffres, les subsides, les concours généreux de tant d'amis et amies de l'œuvre. Ces choses sont suffisamment connues de nos lecteurs ; elles ont été publiées au fur et à mesure dans nos colonnes ; nous nous croyons donc autorisé, pour ne pas allonger, à les passer sous silence.

Dans le cours du banquet d'aujourd'hui, un orateur à émis le vœu que l'on inscrivit dans une sorte de livre d'or, le nom de tous les entrepreneurs ayant pris part à la construction du Temple. On pourrait faire mieux encore, savoir publier en une véritable monographie l'histoire de la reconstruction du Temple à tous les points de vue. Nous soumettons cette idée à l'autorité compétente, Municipalité probablement.

A propos du Temple, nous dirons simplement que maintenant qu'il est achevé, il se présente fort bien, un peu massif et dominateur cependant, au-dessus des bâtiments qui l'avoisinent. L'intérieur est une merveille de travail, de décoration, de bon goût. Les vitraux de l'abside, spécialement, sont de toute beauté ; ceux de la face orientale laissent toutefois filtrer un peu trop de crue lumière. La chaire nous a énormément plu : toute en noyer, elle constitue un vrai chef-d'œuvre, tout à la louange de l'habile maître d'état qui en a été l'artisan.

Le mauvais temps de la fin de la semaine a heureusement fait place à un ciel radieux pour dimanche matin. L'air est pur comme du cristal, et sous les bienfaisants rayons de l'astre roi, le cortège des invités se rend au Temple précédé de la dévouée *Jurassienne* qui joue un harmonieux allegro, tandis que les cloches lancent aux échos de nos vieux monts leurs sonores appels.

De gentilles demoiselles ont décoré sobrement mais avec goût, la façade côté route. En passant, oserions-nous leur recommander de ne pas en rester là, mais

bien de prendre l'initiative d'installer quelques massifs de fleurs dans les angles. Des plantes grimpantes et vivaces trouveraient également leur place le long de la façade orientale et de l'abside.

Devant la porte côté nord, M. le syndic reçoit les clés de l'édifice des mains de M. l'architecte Isoz et les invités entrent dans la nef aux claires couleurs, suivis bientôt du public massé en foule sur la place.

Le service débute par l'exécution par la *Jurassienne* d'une majestueuse Invocation; dans plus d'un passage ses accords nous rappellent la voix de l'orgue.

M. le syndic, après avoir retracé l'histoire de la construction, remet l'édifice à l'autorité ecclésiastique : « Faites-en la maison de Dieu », s'écrie-t-il en terminant.

M. Adolphe Aubert, président du Conseil de paroisse, remercie en termes émus tous ceux qui ont pris part, par leur travail ou par leurs sacrifices, à la réédification du Temple de nos pères.

Après la lecture de la liturgie de dédicace par M. le pasteur Bornand, vice-président de la Commission synodale, l'assemblée écoute religieusement l'éloquente prédication de M. le pasteur Gaydou : « Que veulent dire ces pierres » (Josué IV,22). Ces pierres nous disent la pensée créatrice de l'architecte, le travail consciencieux de l'ouvrier, l'aide généreuse de nos autorités, les sacrifices de notre peuple ; elles nous parlent de charité, d'amour ; de la reconnaissance que nous devons avoir envers ces modestes artisans qui ont apporté leurs talents et leur énergie à l'accomplissement de l'œuvre, et dont les services ne peuvent se payer avec de l'or seulement. Ces pierres, elles nous parlent des disparus qui ont vu le commencement de l'édifice mais non son achèvement ; des générations à venir qui viendront y puiser aide et consolation.

Les sociétés musicales de la paroisse se groupent sur la galerie et exécutent, sous la direction de M. C.-H. Guignard, la *Cantate* d'inauguration de M. Bischoff. La musique nous en a paru admirable, et l'exécution, y compris l'accompagnement par l'orchestre, a été, dit-on, fort satisfaisante.

M. C. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, apporte à la communauté les félicitations du Conseil d'Etat ; il termine sa bienveillante allocution par ces mots : « Puisse cette maison où vous entendrez la Parole de Dieu, servir toujours davantage au développement moral du peuple et faire de vous de vrais citoyens du devoir ».

MM. les pasteurs Bronand, vice-président de la Commission synodale et Trabaud, délégué du Conseil d'arrondissement ecclésiastique de Bière, expriment éloquemment les salutations et les vœux des autorités dont ils sont les représentants.

La cérémonie est close par une prière de M. Léon, ancien pasteur au Sentier.

* * *

Conviés à un banquet, les invités de la commune et de la paroisse, au nombre d'une centaine environ, se réunissent à 2 heures dans la grande salle du Tribunal de l'Hôtel-de-Ville. Entre parenthèses, M. Rochat et son personnel se sont distingués tant dans le menu que dans le service.

La partie oratoire dirigée excellemment par M. Emile Meylan, a été brillante en qualité comme en quantité. Des absents se font excuser, entre autres : MM. Gauthier, chef de service, Berney et Meylan, syndics ; Charles Rochat, Baridon, Berguer, Rapp, Rapin, Schumacher, pasteurs, etc.

M. Ernest Aubert, député, en termes élevés porte le toast à la patrie, dont le symbole est toujours pour l'exilé le clocher du village natal.

La *Jurassienne*, massée devant l'Hôtel, joue le *Cantique suisse*, qu'accompagnent spontanément les assistants. Qu'il est beau et vibrant de sentiment patriotique, cet hymne du P. Zwysig, qui chaque fois que l'on entend sa grave mélodie, fait vibrer dans l'âme du plus sceptique, la corde sensible de l'amour du beau pays que nous habitons.

Au nom de tous, remercions ici la *Jurassienne* pour son concours dévoué en cette belle journée.

M. Alfred Meylan boit aux autorités cantonales dont l'appui bienveillant ne nous a jamais fait défaut.

M. Paul-C. Aubert porte un toast aux autorités communales et à la Municipalité en particulier, qui a travaillé très correctement à la tâche difficile qui lui incombait de procurer à la paroisse une salle de culte et de reconstruire le temple incendié.

M. C. Decoppet, Conseiller d'Etat, rappelle en paroles éloquentes que le gouvernement accorde volontiers des subsides qui lui sont demandés pour la construction des temples et des écoles, pénétré qu'il est de l'idée que c'est par le moyen de ces institutions que se forme notre jeunesse et qu'elle prend conscience de ses devoirs. Il porte son toast à la population travailleuse de la Vallée.

M. Barblan, pasteur, au Lieu, apporte les vœux des paroisses sœurs.

M. Victorin Piguet remercie M. l'architecte Isoz et les entrepreneurs du travail desquels la Municipalité n'a eu qu'à se louer.

M. Isoz reporte les éloges qui lui sont adressés sur tous ses fidèles collaborateurs et spécialement MM. Louis Capt et Hector Golay municipaux.

M. Rambert, pasteur de l'Eglise libre, constate avec satisfaction les rapports d'entente et de confraternité qui existent entre les deux églises.

M. Alfred Lugin espère que les voûtes du Temple inauguré n'entendront que des paroles de large tolérance vis-à-vis de tous, dictées par la charité.

M. le pasteur Gaydou s'associe pleinement aux paroles du préopinant.

Nous n'en finissons pas si nous voulions résumer même brièvement les nombreux toasts qui ont encore été prononcés. Rappelons seulement que l'assistance a écouté avec plaisir des paroles bien senties de MM. les pasteurs

Bornand et Trabaux ; Adolpe Aubert, Henri Gallay, remerciant le comité des 21, Léon, pasteur, qui porte un toast au succès des idées qui doivent faire de nous un peuple de frères : Ls-M. Meylan ; Alexis Capt qui boit aux *petits*, aux ouvriers ignorés dont le concours nous est indispensable ; W. Reymond, représentant du Brassus et Ami Meylan, délégué de l'Orient ; Ernest Rochat au Pont ; Alfred Meylan qui rappelle la mémoire du philanthrope G.-H. Piguet.

Quoique ce banquet ne fut pas un banquet ordinaire, on a cependant fait place aux productions récréatives et on a bien fait. Le plaisir sain et digne a sa place partout. Et c'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'entendre chanter et bien chanter ou réciter : MM. Vincent Golay, préfet, Auguste Lecoultre, Ami Meylan, W. Nicole, Ad. Nicole

* * *

A 4 heures de l'après-midi, il y eu un service spécial pour la jeunesse, présidé par M. le pasteur Gaydou.

Le soir, à 8 heures, le Temple s'emplissait de nouveau d'un public compact qui a entendu MM. les pasteurs Gaydou, Léon, Barblan, Montandon de Vallorbe, et de Perrot.

* * *

Nous sommes au bout de notre acheminement, nous croyons avoir rempli notre devoir aussi bien que possible ; certains soutiendront peut-être le contraire en prétendant que nous nous sommes trop étendu ici, pas assez là ; que nous avons omis celui-ci et mis en relief au-delà de la mesure celui-là. Cela pourrait être vrai, mais nous les prions de nous excuser en invoquant comme motif la difficulté considérable de la tâche et le peu de temps dont nous disposons.

D'autres aimeraient probablement une note plus personnelle sur la belle journée que nous venons de passer. Nous leur répondrions simplement ceci : tout homme porte en soi un sentiment religieux qui a sa source dans le tréfonds de l'âme ; ce sentiment ne peut se traduire par des démonstrations formalistes extérieures ; il inspire tous les actes de celui en qui il existe et lui dicte essentiellement la charité, l'amour du prochain, de l'humble et du déshérité. Ce principe de charité, chers concitoyens, il est gravé sur la façade de notre beau Temple, en ces paroles : « Aimez-vous les uns les autres ». Cherchez à le mettre en pratique en tout et partout, c'est l'enseignement le meilleur que nous puissions tirer de la solennité de ce jour, car sans la charité, la religion n'est que façade.

S.A.

Dédicace du Temple du Sentier

Le 14 septembre 1902

En ce jour de bonheur, de joie et d'allégresse,
Nous bénissons Seigneur ta divine sagesse ;
Tous nos cœurs sont émus, heureux, reconnaissants
De ton immense amour, de tes décrets puissants.

Tu nous ouvres aujourd'hui les portes de ton temple
Qu'avec un doux orgueil chacun de nous contemple ;
O veuille le bénir, et recevoir les vœux
Qui montent de nos cœurs aux profondeurs des cieux.

Fais que nous sentions pour toujours ta présence,
Réveille notre foi et la douce espérance,
Dans ce temps qu'à toi nous venons consacrer,
Qu'il soit bien ta maison où l'on vienne prier.

Qu'aux appels de l'airain nous sachions répondre,
Joyeux en ta maison, accourons en grand nombre
Pour écouter ta voix d'amour et de pardon
Et pour bénir ô Dieu de ce précieux don.

Jadis tu châties de ta main paternelle,
Tu fis peser sur nous une épreuve cruelle ;
Souvenir douloureux, le temple bien aimé
Par le feu destructeur fut vite consumé.

Pendant quatre ans, hélas ! de pénibles pensées
Nous ont fait expier bien des fautes passées ;
Nous voulons oublier ce temps si douloureux,
Nous voulons mieux t'aimer, Seigneur pour être heureux.

Oh ! nous avons souffert, nous avons crié : grâce.
Seigneur pour tes enfants, ne voile point ta face ;
Nous venons repentants au pied de ton autel
Faire un pacte avec toi, pour toujours immortel.

M.P.R.

Incendie de l'église du Sentier – une première évocation de P.B.

Vieux souvenirs autour d'un anniversaire – FAVJ, du printemps 1978 sauf erreur –

Il se trouve, cette année, que le jour de Pâques est le 80^e anniversaire de l'incendie du temple, au Sentier. En effet, le 26 mars 1898, tard dans la soirée, le feu se déclarait dans la tour de l'église, et peu de minutes plus tard, tout le bâtiment flambait comme une torche.

Mademoiselle Yvonne Capt, professeur retraité à Chavannes-Renens, dont nos lecteurs connaissent déjà l'intéressante chronique sur l'histoire du Pont-Brassus qu'elle écrivit en 1973, m'a conté de curieux souvenirs à ce sujet.

Lors de l'incendie, elle habitait avec ses parents dans l'actuelle maison Gonset, au premier étage. Elle était donc aux premières loges, si l'on ose dire... Son père, feu Monsieur William Capt, était receveur de l'Etat, agent de l'assurance-incendie et dirigeait la Caisse d'Epargne (passée plus tard aux bons soins du Crédit Foncier).

L'ancien temple était plus près de la maison Gonset que maintenant. Entre les deux bâtiments, une modeste mesure, le hangar des pompes. Si la bise avait soufflé, grandes étaient les chances pour que l'énorme brasier mit le feu au voisinage (malgré le hangar des pompes !)

Conscient du danger, M. Capt se dépêcha d'empiler ses polices d'assurance, ses carnets d'épargne et autres documents dans une grande corbeille à linge et, avec sa famille, fila dare-dare mettre le tout en sécurité dans le bâtiment de la boulangerie Charles-Afred Golay (actuellement Gugler).

Dans cette fuite, Mlle Capt eut le temps d'apercevoir de longues flammes qui léchaient déjà le cadran de l'horloge. Vision dramatique ! Une horloge d'église n'est-elle pas comme un symbole d'éternité ? La voir dévorée par le feu, n'est-ce point comme une sorte d'apparition diabolique, infernale...

Le bâtiment Ch.-A. Golay renfermait alors le modeste bureau des PTT, tenu par deux sœurs, Adèle et Fanny Golay, grand-tantes de Mlle Capt, et qui vivaient avec leur vieille mère Lucrèce Golay (Lucrèce un beau nom, mais un peu dangereux...)

C'est là que M. Capt déposa la précieuse corbeille à linge, en donnant l'ordre à sa fille Blanche (la future Mme Givel) de s'asseoir dessus et de ne la quitter sous aucun prétexte.

Entre temps, la vieille grand-mère s'était réveillée, et ne comprenait rien à cette invasion, et surtout à la clarté insolite qui illuminait sa chambre. (Il n'y avait pas d'éclairage public, en ces temps lointains, et d'autre part la puissante lueur de l'incendie éclairait La Vallée à giorno).

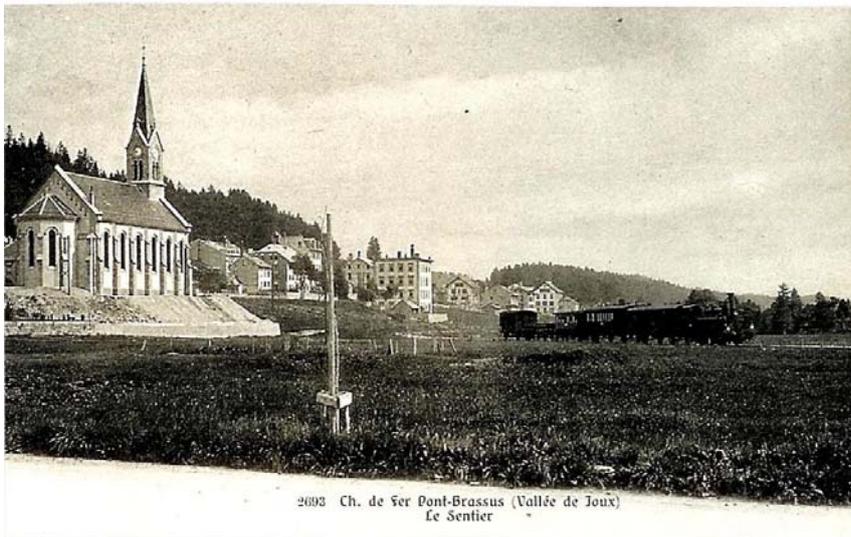
Quand tout danger fut écarté, la famille (et la corbeille à linge) regagna ses pénates. Mlle Capt put encore apercevoir, à travers les murs incandescents du

temple détruit, deux monstres informes ! les carcasses des deux gros fourneaux à bois du chauffage.

On dit que l'histoire ne se répète pas et pourtant... 40 ans plus tard, un autre incendie, mille fois plus formidable, menaçait la Suisse entière : la Deuxième Guerre mondiale. En septembre 39, mon père, qui tenait le Registre foncier, reçut de Berne de volumineuses et solides caisses en bois : il fallait y emballer les documents précieux du cadastre, qui allaient trouver abri dans les cavernes de la paroi de l'Eiger...

En juillet 40, le danger d'une invasion fortement diminué, un contrordre vint de la capitale. C'est ainsi que les grosses caisses, moins utiles que la fameuse corbeille à linge, n'ont jamais fait l'ascension de l'Eiger, et sont toujours dans notre galetas. Espérons qu'elles y resteront jusqu'à la fin des temps.

P. Baud



La nouvelle église du Sentier, telle que peuvent l'admirer les voyageurs qui vont arriver sous peu à la gare du village. Elle fut inaugurée le 14 septembre 1902. Elle avait remplacé l'ancienne église construite en 1728 et disparue dans les flammes le 23 mars 1898; église qui avait elle-même remplacé le tout premier lieu de culte établi dans la commune du Chenit en 1612. Cette troisième construction avait eu pour architectes Isoz et Gross. Avait-on vu trop grand? Toujours est-il que l'acoustique s'y révéla mauvaise et que le chauffage était presque impossible par les grands froids, en raison d'une nef trop haute. En 1928 déjà, d'importants travaux de restauration, tant intérieurs qu'extérieurs, durent y être entrepris, pour en faciliter l'exploitation.

Incendie de l'église du Sentier, seconde évocation de Pierre Baud, FAVJ du 12 mars 1998

M. Baud 1998

Il y a cent ans...

Le 26 mars 1898, dans la soirée, un énorme incendie réduisait en cendres le temple du Sentier. Des témoins oculaires? Il n'y en a plus, bien sûr, mais je possède une lettre de Mlle Yvonne Capt (prof au Collège), dans laquelle on peut lire les détails intéressants suivants: «j'avais alors 8 ans, ma sœur Blanche (la future Mme Givel), 10 ans. Mon père, William Capt, receveur, gérait la Caisse d'Épargne. Nous habitons au premier étage de l'actuel magasin Pick-Pay... (aux premières loges, peut-on dire)!

Dès le début du feu, mon père, craignant le pire, se hâte d'entasser ses précieux carnets dans une grande corbeille et «Vite! nous allons mettre en sécurité ces documents chez la grand-mère!» qui habitait dans la maison Charles-Alfred Golay, (l'actuelle boulangerie Muster).

Plus curieuse qu'effrayée, j'aurais bien voulu jouir un instant du spectacle extraordinaire... de longues flammes enveloppaient déjà le clocher... et l'image du cadran de l'horloge, qui marquait 8 heures, sa dernière heure (!), est restée gravée, ineffaçable, dans mon esprit. Mais il n'était pas question de s'attarder avec notre précieux chargement, dans le tohu-bohu de la foule!»

Dans la maison contiguë, celle de mon grand-père, Emile Baud, on s'apprêtait aussi à la lutte... le grand-papa montait quatre à quatre au galetas, de grands seaux d'eau à chaque bras! Le deuxième étage était l'appartement de Charles Lecoultré (du Crédit), et la petite bonne de service,... ma propre mère, venue pour une année de sa lointaine Thurgovie pour apprendre le français.

Elle me racontait: «Je n'ai pas prêté grande attention à l'incendie, à cause du drame qui se déroulait dans la famille Lecoultré: leur petit garçon de 2 ans, allait mourir d'une broncho-pneumonie!!!...

Mon grand-père ajoutait: «si la bise avait soufflé, on y passait! le feu était énorme, on en vit le reflet sur les crêtes du Jura, depuis Berne!»

Il serait intéressant d'entendre aussi des témoins du Haut du Sentier! Si le vent de Genève s'était levé (il est fréquent à cette époque), la rangée des vieilles demeures tout en bois, Guignard-Vidoudez, Florentin-Piguet, etc. n'échappait pas au désastre. On le vit bien, 50 ans plus tard: un incendie éclata au milieu du Bois d'Amont... les pompiers du Sentier, alertés, arrivaient au Carroz, quand un douanier les arrêta: «Eh, les amis! commencez par ici!» Il montait une maison voisine qui prenait feu!

Un vent de tempête avait chassé des tisons ardents jusqu'à la frontière! (récit d'Hermann Piguet, chef de la pompe).

P.B.

Il y a cent ans, le temple du Sentier brûlait



Le temple construit en 1726 a brûlé dans la nuit du 23 mars 1898. Il y a donc 100 ans.

Photo tirée du livre d'Auguste Reymond, photographe

En complément de l'article FAVJ paru la semaine passée et signé par M. Pierre Baud, il nous a paru intéressant de repasser dans les pages de ce journal quelques passages de l'article de M. Lucien Reymond qui avait traité cette catastrophe du 23 mars dans la FAVJ du 31 mars 1898 (obligeamment prêtée par M. Paccaud)

Chronique locale L'incendie du temple du Sentier

Mercredi 23 mars, à 11 h du soir environ, un incendie a éclaté dans le temple du Sentier et dans l'espace d'une heure, l'a détruit complètement. Le feu a éclaté sous l'escalier qui conduit aux galeries; rencontrant sur son chemin une proie facile, il a rapidement gagné le clocher et la toiture de l'édifice; l'élément destructeur s'est propagé avec une vitesse inouïe: quelques minutes après les premiers signaux d'alarme, notre vieux temple ne formait plus qu'un immense brasier. La chaleur était si intense que l'on pouvait à peine passer sur la terrasse du collège situé vis-à-vis. Toute La Vallée paraissait éclairée à giorno par la clarté du foyer.

Le clocher a été le sujet des plus vives inquiétudes; à chaque instant, on pouvait craindre qu'il ne s'abattît sur la place. Il n'en a heureusement rien été. Le clocher, tout en bois, a brûlé rapidement et s'est effondré sur lui-même lorsque les poutres des quatre angles ont cédé sous le poids. De tous côtés, les secours sont promptement arrivés, mais on a dû se borner à préserver les bâtiments voisins qui ont couru les plus grands dangers. On frémit à la pensée du désastre qui serait arrivé si un fort vent du sud ou une violente bise eût soufflé.

Comment le feu a-t-il pu prendre à l'église, un bâtiment inhabité? Mystère!

La question restera probablement toujours sans réponse.

Le temple qui vient de brûler fut construit en 1726. Le premier temple de la Communauté du Chenit, bâti en 1612, «était très beau pour ces temps-là, et dans un pays dont les habitants n'étaient pas encore civilisés». Avec l'augmentation constante de la population, ce premier temple devint bientôt trop petit. En 1725, la Communauté décida son agrandissement. LL.EE. de Berne accordèrent la permission et même firent don d'une cloche de dix-sept quintaux et de cent écus blancs, en argent. Cependant, les communiens n'étaient pas d'accord sur la manière d'agrandir l'édifice. Après beaucoup de pourparlers, «il fut décidé qu'on abattrait le vieux temple, et que l'on construirait, à la même place, un nouveau, deux fois plus grand». Un peu plus loin dans ce texte de l'époque: «Les piliers du Clocher furent coupés au bois du Carre et trainés, le sixième jour du mois d'avril, sur la neige qui portait les chevaux dont il y avait le nombre de six, par chaque pièce. On avoit commencé à couper le marinage le 28 mars et il fut presque tout sur place le dit jour, le sixième avril».

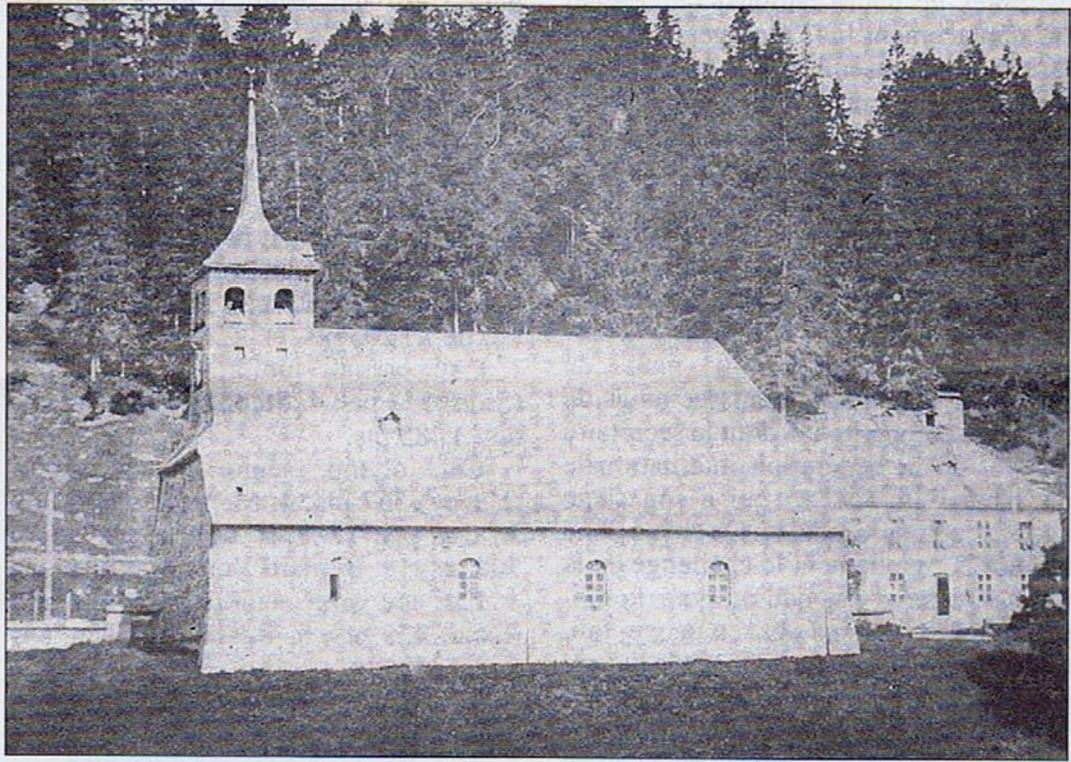
Toujours dans la FAVJ du 31 mars 1898 (qui s'appelait Feuille d'Avis du District de la Vallée) a paru cet

Avis officiel Temple du Sentier

La Municipalité avise les personnes qui, lors de l'incendie de cet édifice ont emporté des débris de cloches, d'avoir à les rendre sans retard au Greffe Municipal, au Sentier.

C'était il y a cent ans et les problèmes n'étaient pas très différents.

Iconographie



De 1723 à l'incendie de 1898, le deuxième temple du Sentier présentait cet aspect.

Coll. Charles Emile Dépraz



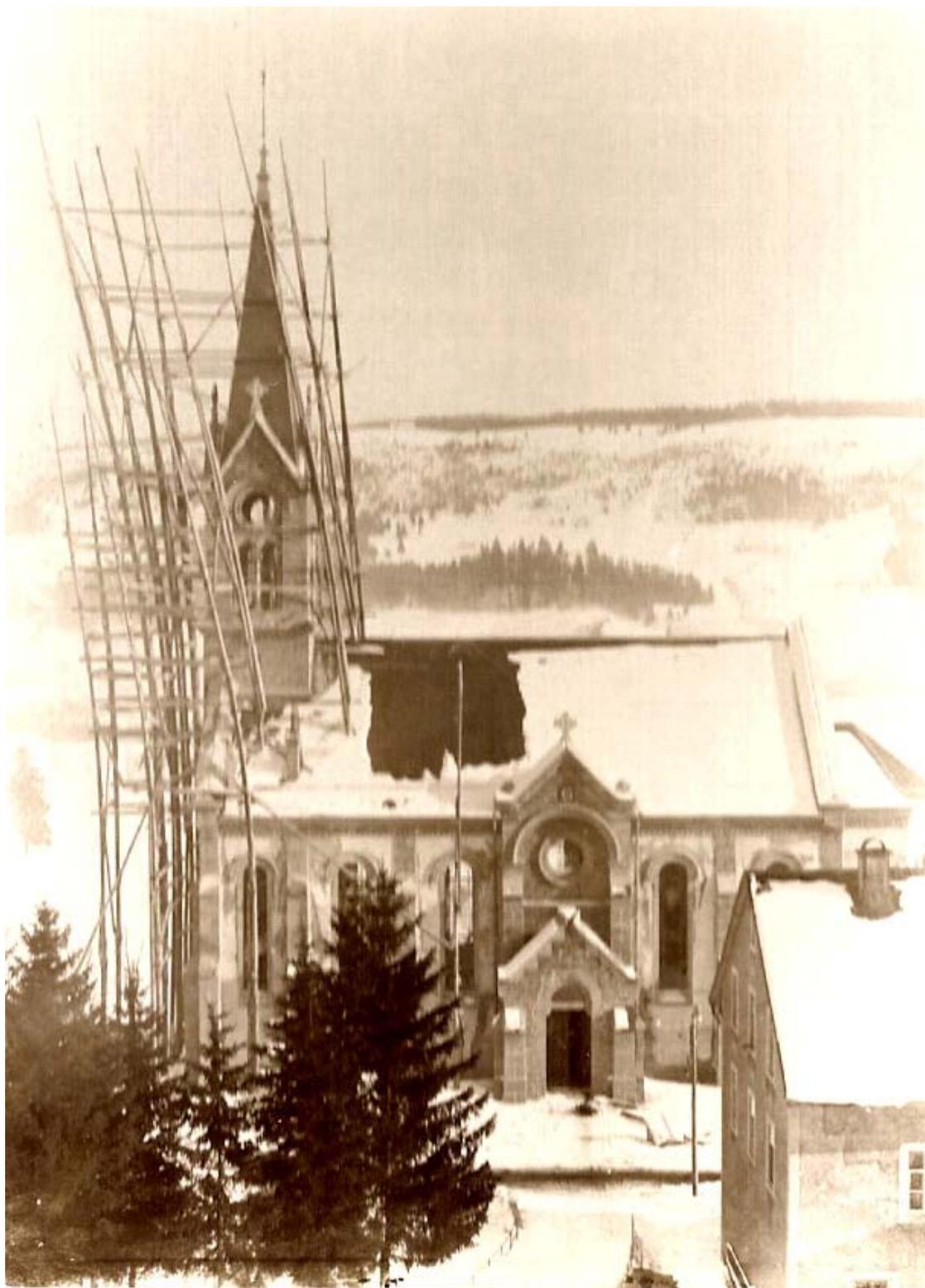
Une jolie ambiance de rue avec l'ancienne église en arrière-fond



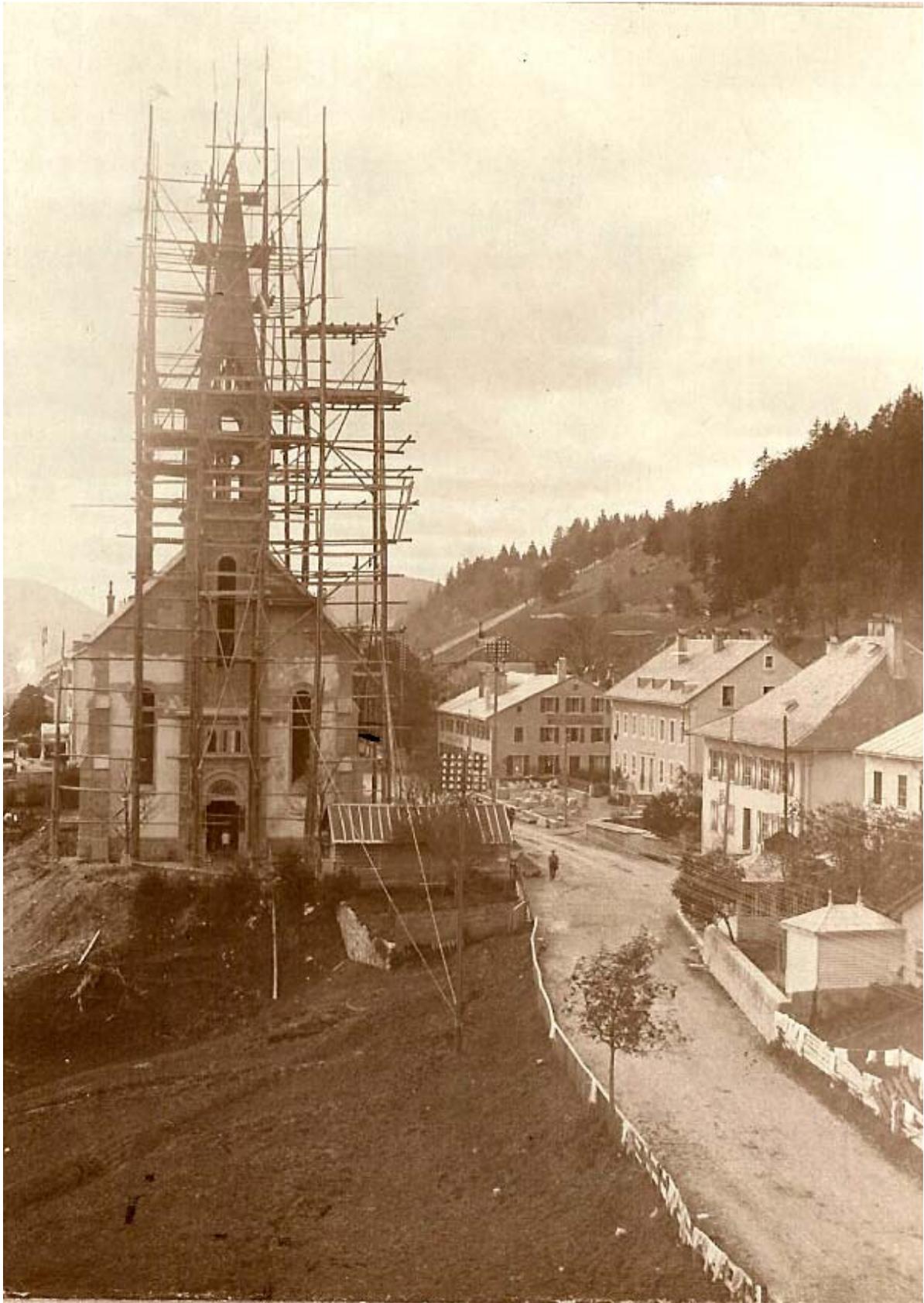
Reconstruction, sans clocher



Les bases du clocher sont en place



Des échafaudages en apparence bien précaires...



Des travaux impressionnants pour un village en somme encore modeste